

VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER, RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

au sens de la R408



ENJEUX

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24 m conformément à la notice du fabricant et au sens de R408.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage)
- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

PUBLIC

Toute personne ayant à prévoir et/ou à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation ou montage ou encadrement de chantier)

Maîtriser les savoirs de bases et la lecture de plan

MÉTHODES

- Alternance d'apports théoriques (60%) et pratiques (40%)
- Entretien de positionnement
- Attestation de présence
- Support de cours individuel, présentation vidéo, étude de cas théoriques, mises en situations pratiques, échanges et évaluations individuelles

ANIMATION

Formateur pour adultes, spécialiste échafaudages et travaux en hauteur depuis 2000, reconnu par le réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels et INRS

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 8

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).

PROGRAMME : 1 jour (7 heures)

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations d'urgences
 - Communiquer et rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

SUIVI

Evaluation des acquis (test d'évaluation théorique et pratique selon la réglementation en vigueur) permettant la délivrance d'une attestation de fin de formation ou de compétences

Evaluation de la satisfaction de la formation

PRIX : 280 € Net de Taxe / stagiaire